



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Prêts

Question écrite n° 6006

Texte de la question

Mme Elisabeth Hubert attire l'attention de M le ministre delegue aupres du ministre d'Etat, ministre de l'economie, des finances et du budget, charge du budget, sur la reforme des aides au logement. Elle souhaiterait connaitre les mesures envisagees afin, d'une part, que le volume de l'accession retrouve le niveau d'il y a deux ans, d'autre part, que les prêts soient distribues par des organismes ayant une competence pour le faire, et que l'on aboutisse a une procedure plus raisonnable pour « l'ancien ».

Texte de la réponse

Reponse. - La reforme des aides au logement fait actuellement l'objet d'une concertation entre les ministres interesses, a partir des conclusions du rapport de M Bloch-Laine qui a ete charge d'etudier un nouveau systeme sur la base des orientations suivantes : 1o maintien de l'effort budgetaire en faveur de l'accession sociale a la propriete ; 2o meilleure efficacite et maitrise de l'aide publique. M Bloch-Laine a remis son rapport le 12 novembre ; ses propositions sont pour l'instant a l'etude. Le Gouvernement ne s'est pas encore prononce sur les suites a y donner et en particulier sur la determination du niveau de l'accession aidee, sur le niveau de l'ouverture des aides aux logements anciens et le role des organismes specialises dans la distribution des prêts au logement.

Données clés

Auteur : [Mme Hubert Elisabeth](#)

Circonscription : - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 6006

Rubrique : Logement

Ministère interrogé : budget

Ministère attributaire : économie, finances et budget

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 28 novembre 1988, page 3375